

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 28 (1899)
Heft: 11

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'astronomie, de la biologie, de la littérature, des mathématiques et de la physique, les mots *Cyanure*, *Cygne*, *Cylindre*, etc.

Les personnes avisées qui ont souscrit au *Nouveau Larousse illustré* dès le début de la publication ne doivent pas s'en repentir aujourd'hui. Le prix de souscription va en effet être augmenté de nouveau au 1^{er} novembre prochain et les souscripteurs de la première heure se trouveront possesseurs d'un ouvrage d'une valeur bien supérieure au prix qu'ils l'auront payé. Du reste il est encore temps de se ranger dans la catégorie des privilégiés : il n'y a qu'à se hâter d'envoyer sa souscription avant le 31 octobre courant, dernier délai accordé par les éditeurs pour profiter du prix actuel de 170 fr.

Il y a aujourd'hui plus de 75,000 souscripteurs ! A signaler une quantité de fort intéressantes biographies, parmi lesquelles nous mentionnerons tout particulièrement celles de *Daun*, *Daunou*, *Louis David*, *David d'Angers*, *Félicien David*, *Davout*, *Humphry Davy*, *Deak*, *De Brosse*, qui sont accompagnées de très jolis portraits. Notons aussi un savant article de M Funck-Brentano sur le mot *Dauphin*, d'excellentes analyses de *David Copperfield*, de Dickens et de *La Débâcle* de Zola, les mots *Dé*, *Débat*, *Débiteur*, etc.

Chronique scolaire

Fribourg. — Le Conseil communal de Fribourg a décidé d'accorder aux membres du corps enseignant des écoles primaires, à partir du 1^{er} janvier prochain, des augmentations de traitement variant de 25 à 400 fr. par an, suivant le nombre d'années d'enseignement.

Berne — *Les femmes à l'école*. Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de loi dont le premier article a la teneur suivante :

« Les femmes sont éligibles comme membres des Commissions scolaires des écoles primaires et secondaires, aux mêmes conditions que les hommes. »

Le Grand Conseil s'occupera de ce projet dans sa session qui a commencé le 17 septembre.

Vaud. — *Société vaudoise des maîtres secondaires*. L'assemblée annuelle a eu lieu à Avenches le samedi 30 septembre. Le Département de l'instruction publique a accordé congé pour ce jour-là aux membres du corps enseignant secondaire qui se sont rendus dans la vieille cité romaine.

A l'ordre du jour de la séance figurait la discussion d'un rapport de M. Schacht, professeur aux Ecoles normales, sur les *Voyages scolaires*. Nous extrayons de cet intéressant travail la page suivante. Parlant de l'utilité des voyages d'instruction, M. le rapporteur s'exprime comme suit :

« *L'action*, voilà donc le point essentiel qui assigne aux voyages scolaires leur place dans l'éducation. Le savoir par lui-même n'est pas nécessairement éducatif, et nous avons vu que l'école, en transmettant les connaissances, ne joue pas absolument le rôle d'un éducateur ; nous avons reconnu aussi la nécessité de recourir à d'autres agents, à tous les agents possibles, et le plus efficace, nous dit-on, se trouve dans les voyages scolaires.

Dans le cours d'un voyage de quelques jours seulement, nous

sommes obligés de nous adresser à toutes les facultés. Les qualités dites morales l'emportent de beaucoup sur les qualités intellectuelles; il faut faire appel à l'énergie, à l'endurance, à la volonté, à l'initiative, mais surtout aux qualités sociales si peu développées en général dans le petit monde des égoïstes dont nous devons pourtant faire des citoyens pleins de cœur et animés du sentiment de la solidarité. On a remarqué que des enfants, peu communicatifs à l'école, trouvaient en eux des ressources intarissables pour remonter le moral de la troupe pendant une marche un peu fatigante; d'autres surprenaient maîtres et condisciples par leurs observations judicieuses, leur adresse dans les situations quelquefois difficiles, leur complaisance à secourir les camarades, à soulager les faibles d'un fardeau qui menaçait de devenir trop lourd pour les petites épaules. Quels horizons nouveaux pour le maître, forcé, parfois, à sa propre confusion, de modifier complètement son jugement sur un de ces prétendus *cancres* qu'il ne jugeait jusqu'à présent qu'à la mesure de l'arithmétique scolaire, sans se préoccuper de ce qui pouvait bien se passer au fond de cette âme inconsciente de ses propres ressources! Quel triomphe pour les enfants qui, dans les nombreuses occasions d'une course, en trouvaient au moins une où le petit être pouvait se montrer sous son vrai jour, en quelque sorte : *The right man on the right place*. Quelle leçon aussi pour les infatués dont les brillantes aptitudes ne parvenaient pas à triompher d'une paire de bonnes jambes et d'un peu de cœur! Ici, tous les maîtres sont d'accord pour reconnaître les grands avantages que leur offre une course et encore plus un voyage scolaire pour l'étude de la psychologie des élèves. »

Voici les conclusions du rapport de M. Schacht :

« 1. En principe, les voyages scolaires peuvent être considérés comme un important complément de l'instruction et de l'éducation.

2. Il est désirable d'apporter dans leur organisation juste assez de méthode et de système pour que l'enseignement en profite dans la mesure la plus large possible.

3. Quand les conditions ne sont pas favorables à la création de voyages scolaires, on s'efforcera d'appliquer autant que possible les mêmes principes aux promenades et courses scolaires.

4. Il est désirable d'attirer l'attention des autorités scolaires sur le rôle important des voyages dans l'éducation.

5. Les voyages ou courses d'études ne peuvent pas être considérés uniquement comme une partie de plaisir.

6. Il faut aussi éclairer et intéresser le public à cette institution, afin d'éveiller et de stimuler l'initiative privée.

7. La participation aux voyages scolaires ne peut être ni obligatoire ni complètement gratuite.

Le rapporteur général forme le vœu qu'on veuille bien prendre en considération les conclusions des rapporteurs des différents collèges et en discuter les plus importantes. »

Voici les conclusions adoptées : 1^o En principe, les voyages scolaires peuvent être considérés comme un important complément de l'instruction et de l'éducation. — 2^o Il faut apporter dans leur organisation assez de méthode pour que l'enseignement en profite dans la mesure la plus large possible. — 3^o Quand les conditions ne sont pas favorables à la création de voyages scolaires, on s'efforcera d'appliquer autant que possible les mêmes principes aux promenades ou courses scolaires. — 4^o Il est désirable d'attirer l'attention des autorités scolaires sur le rôle important du voyage dans l'éducation.

— 5° Les voyages ou courses d'études ne peuvent être considérés uniquement comme une partie de plaisir. — 6° Il faut aussi éclairer et intéresser le public à cette institution afin d'éveiller et de stimuler l'initiative privée. — 7° La participation aux voyages scolaires ne peut être ni obligatoire ni complètement gratuite (*Educateur.*)

Neuchâtel. — *Société pédagogique neuchâteloise*. Section du district du Locle. — Séance du 8 octobre 1899, à 2 heures après-midi, au Collège du Locle.

M. W. Bailod, président, présente son rapport annuel sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé. Ce rapport est adopté à l'unanimité et avec remerciements.

M. P. Dubois, fils, en un rapide et clair exposé, nous donne quelques premières notions de géologie. Il nous parle de la formation de la terre, des grands phénomènes qu'elle a subis, puis, du développement graduel des plantes et des animaux. Chacun a été vivement intéressé par le travail de M. Dubois et lui en exprime toute sa gratitude.

Vu la prochaine introduction des sciences naturelles au programme de l'école primaire, la section du Locle avait, dans sa séance du 8 juillet à la Brévine, décidé l'organisation de *courses botaniques*, afin que ses membres fussent mieux à même d'enseigner cette nouvelle branche du programme.

La première de ces courses s'est faite le jeudi 14 septembre après-midi ; elle a été dirigée par M. A. Dubois, directeur des écoles primaires du Locle.

M. Dubois a donné à la planche noire nombre d'explications et de renseignements précieux au sujet des trouvailles et des observations faites dans cette course. Merci à M. Dubois pour les connaissances qu'il nous a fait acquérir et pour la complaisance avec laquelle il se met à notre disposition pour faire de nouvelles *promenades botaniques*.

M. Perrenoud, inst. aux Ponts, communique les dernières décisions du Comité central, et, pour clore la séance, M. P. Benoit donne lecture d'une petite scène humoristique : Le système métrique et l'ancien système des poids et mesures.

Notre section aura une séance administrative à l'issue de la prochaine conférence officielle de district.

CH. MATTHEY.

Zurich. — Les bâtiments scolaires du canton de Zurich sont assurés pour une valeur totale de 33 1/2 millions de francs, soit 7 1/2 millions pour les bâtiments de l'enseignement supérieur, 25 millions pour les écoles primaires, et 1 1/2 million pour les locaux de gymnastique. Et dire qu'il faut constater que les forts du Gothard ont coûté le double !

Berne. — Le synode scolaire cantonal, nouvellement élu, s'est réuni le 21 en séance constitutive, et en même temps pour son assemblée annuelle ordinaire. Le Dr Murset, médecin en chef de l'armée fédérale, a été nommé président. Le principal sujet de discussion a été la question des punitions corporelles à l'école. L'assemblée a décidé d'adresser au Grand Conseil une requête afin que la loi sur l'école primaire soit complétée dans le sens suivant : L'article 38 de la loi scolaire doit être complété ainsi : 1° le maître possède le même droit à la punition corporelle que le détenteur de la puissance paternelle ; 2° les punitions corporelles ne doivent cependant être appliquées que dans des cas d'extrême urgence ; 3° les plaintes des

parents contre les maîtres à propos de punitions corporelles, doivent être adressées à la commission scolaire et n'être portées devant les tribunaux ordinaires que dans le cas où une entente n'aurait pas été amenée par la dite commission.

M. Gobat, chef du Département de l'instruction publique, a présenté un rapport sur l'état d'avancement des travaux préparatoires pour la revision de l'organisation de la caisse cantonale des maîtres et a déclaré que cette question serait bientôt soumise à l'étude du gouvernement.

—♦♦♦—

PARTIE PRATIQUE

Examens des recrues pour 1900 (Automne 1899.)

LECTURE. — COMPOSITION. — CALCUL.

A. Lecture

I

Le faucheur des Alpes d'Engadine.

Les faucheurs sont comme suspendus dans les rochers qui emprisonnent la vallée. Avec ma jumelle, je les vois penchés sur le précipice, fauchant quelques touffes d'herbe, là où les chèvres elles-mêmes ne pourraient pas grimper. Le faucheur est un type à part dans ce monde des Alpes, si pittoresque et si curieux. Comme le chasseur de chamois et le chasseur de plantes, il est habitué à tous les périls de la montagne ; il brave la mort dix fois en un jour.

La veille de l'ouverture du fauchage, fixée par un décret spécial, il prend congé, peut-être pour la dernière fois, de sa femme et de ses enfants. La faux sur l'épaule, armé de son bâton ferré, muni de ses crampons, un drap ou un filet roulé sur son sac, il part à minuit afin que l'aube le trouve à la besogne. Pendant les deux mois de la fenaison, il ne redescend au village que trois ou quatre fois, pour renouveler son linge et ses provisions.

II

Quelqu'un qui vit en plein air pourrait-il vraiment être malheureux ? C'est dans les ateliers, dans les bureaux, que le cœur s'aigrit et que la pensée tourne au noir. Mais au sein de la nature du bon Dieu ! Si modeste que soit la vie du campagnard, elle a ses charmes, et plus nombreux et plus doux qu'on pourrait le supposer. N'est-ce rien que d'être dehors de l'aube au soir, de respirer librement ?... En hiver, quels paysages de neige féériques il contemple ! Cette campagne immaculée, cela restaure le cœur. Des premières flambées d'avril aux dernières feuilles d'automne, la campagne varie ses aspects. C'est une fête continuelle pour les yeux.